



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
BOURGOGNE

Dijon, le 22/06/2011

Service Transports

Communiqué de presse

RCEA : Mise en service de l'aire de repos de la Guye,
le 23 juin 2011

Avant les chassés-croisés estivaux, pour le bien-être des automobilistes et leur sécurité : Ouverture de l'aire de repos de la Guye (Ste Hélène-71)



➔ L'aire de repos de la Guye s'inscrit dans le cadre de l'aménagement global de la liaison Paray-le-Monial / Chalon-sur-Saône, qui constitue la branche nord de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône-et-Loire.

➔ Elle se situe sur le tronçon de la RN80 dit de « Ste-Hélène », à mi-distance entre Chalon/Saône et Montchanin. Elle est accessible aux deux sens de circulation via l'échangeur de Ste-Hélène.

L'aire offre une capacité d'accueil de :

- ✓ 64 places poids-lourds (PL) réparties en 2 zones de stationnement (partie occidentale),
- ✓ 53 véhicules légers (VL) répartis également en 2 zones (partie centrale), dont une zone de stationnement de 3 places pour personnes à mobilité réduite
- ✓ 5 cars ou véhicules légers avec remorque (partie sud-est).

L'aménagement de l'aire comprend aussi des sanitaires adaptés, des travaux paysagers, un éclairage public et du mobilier de pique-nique.

Cette aire est en outre équipée d'une zone de stationnement et d'une aire de pesée des poids-lourds pour permettre aux pouvoirs publics de réaliser des contrôles.



Contacts média :

DIR Centre-Est

Grégoire de SAINT ROMAIN – 03 85 21 29 21

Service Transports, DREAL :

Julien SENAILLET - 03 45 83 21 10 – julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr

Pascal GIRARD – 03 45 83 20 92 – pascal.girard@developpement-durable.gouv.fr

Com DREAL :

Alix DUMONT SAINT PRIEST – 03 45 83 2005 / 06 74 66 14 15

alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr